

Rapport public Parcoursup session 2023

Lycée Jean Baptiste Corot - CPGE - Lettres

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier
Lycée Jean Baptiste Corot - CPGE - Lettres	Jury par défaut	Tous les candidats	36	317	154	174	12

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

S'intéresser à l'ensemble des disciplines des humanités et disposer d'un bon niveau dans ces disciplines : lettres, histoire-géographie, philosophie, langues anciennes ou vivantes, arts. Ce niveau peut être attesté par les résultats obtenus en première, à l'épreuve anticipée de français et au cours de l'année de terminale.

Posséder des aptitudes à un travail approfondi et des capacités d'organisation.

Montrer des qualités de réflexion, d'argumentation et d'expression, à l'écrit comme à l'oral.

Faire preuve d'une curiosité intellectuelle pour les questions abordées dans les disciplines mentionnées et avoir du goût pour l'accès aux connaissances par toute forme de lecture.

Attendus locaux

Tous les élèves de baccalauréat général peuvent candidater à la CPGE littéraire du lycée Jean-Baptiste Corot, quelles que soient les spécialités suivies.

Il n'est pas nécessaire d'avoir suivi une langue ancienne au collège et au lycée : le latin et/ou le grec peuvent être étudiés au niveau débutant en hypokhâgne.

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Les Classes Préparatoires aux Grandes Écoles littéraires accueillent des élèves titulaires d'un baccalauréat général pour les préparer aux concours des ENS et à d'autres établissements d'enseignement supérieur : écoles de commerce (ecricome et bce), IEP, ISIT, ESIT, école des chartes, CELSA, Saint Cyr et Dauphine...

La première année, la classe d'hypokhâgne A/L, est suivie de la khâgne LSH/Lyon.

Les spécialités proposées en 2e année sont les suivantes :

Lettres Modernes

Histoire Géographie

Anglais

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Pour l'entrée en Lettres supérieures, les dossiers sont examinés quelles que soient les spécialités choisies en première et terminale. Les notes des matières associées aux sciences humaines (lettre, philosophie, histoire-géographie, langues, langues anciennes éventuellement) sont toutes étudiées, les appréciations des professeurs et du conseil de classe font l'objet d'une attention particulière. Le parcours scolaire, la fiche avenir sont également analysés. En outre, la lettre de motivation, les remarques des candidats sur leurs activités extra scolaires sont ensuite lues et prises en compte. Les collègues sont tous réunis, accompagnés des deux professeurs coordonnateurs de HK et de KH, et étudient ensemble les dossiers de chaque candidat.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle. Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La session a révélé une forte hétérogénéité des notes, essentiellement comprises entre 13 et 20. Les critères essentiels ont donc été les appréciations concernant l'assiduité, le travail fourni et sa régularité, les remarques des conseils de classe sur les capacités des candidats à poursuivre leurs études dans les meilleures conditions. La fiche avenir, l'évolution scolaire au fil des ans, les notes obtenues au baccalauréat, les motivations, servent également de critères permettant de départager les candidatures.

Les candidats gagneraient à travailler de manière plus précise leur lettre de motivation. Trop souvent, les professeurs sont confrontés à des courriers rédigés pour toutes les demandes, sans adaptation ni à la formation ni à l'établissement demandé, parfois même identique pour plusieurs personnes et visiblement écrits par un professeur... Il est inutile de présenter un éloge de la formation et des enseignants d'un établissement quand le courrier concerne évidemment plusieurs formations. De l'honnêteté, une réflexion personnelle sur les attentes et les efforts envisagés seraient préférables et permettraient de mieux cerner les motivations individuelles.

Il est utile de se renseigner sur **notre établissement** grâce au site internet, aux forums et aux JPO, sur les activités que nous proposons à nos élèves, l'ambiance de la classe préparatoire littéraire et des activités associatives et de mener une réflexion sur les raisons pour lesquelles un candidat pense que notre formation lui conviendra.

Choisir **une formation en lien** avec les études poursuivies au lycée et les connaissances acquises (ou, à défaut, en lien avec un goût personnel prononcé et cultivé en dehors du milieu scolaire) est plus efficace que d'annoncer vouloir entreprendre une formation sans aucun lien avec ce qui a déjà été appris, au seul motif de l'envie "de découvrir autre chose" (sic). Cette demande est souvent davantage considérée comme une marque d'inconstance que comme un signe de curiosité intellectuelle.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Bulletins de 1ère et de terminale	Niveau honorable ou bon dans les matières concernées.	Notes obtenues dans les matières concernées	Essentiel
	Résultats des épreuves anticipées.	Niveau honorable ou bon dans les matières concernées.	Notes obtenues dans les matières concernées.	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Bulletins de 1ère et de terminale	Régularité du travail, organisation, acquis méthodologiques, gestion du temps.	Appréciations des professeurs et du conseil de classe.	Très important
Savoir-être	Bulletin de 1ère et de terminale	Assiduité et ponctualité, manifestation d'intérêt pour les matières concernées.	Appréciations des professeurs et du conseil de classe.	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Projet de Formation Motivé	Attentes réalistes et cohérentes, connaissance de la formation.	Contenu du projet de formation motivé.	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Projet de Formation Motivé	Sens des initiatives, autonomie, organisation.	Contenu du projet de formation motivé.	Complémentaire

Signature :

Thierry CAMPENON,
Proviseur de l'établissement Lycée Jean Baptiste Corot